

**DÉLIBÉRATION N° 2026-03 DU SYNDICAT MIXTE
"Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévézou"**

Délibération prise en séance du 20 FEVRIER 2026 à 11H00

L'an deux mille vingt-six, le 20 février à 11 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévézou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Jean-Luc CALMELLY, M. Régis NESPOULOUS, M. Jean-Michel ARNAL, Mme Kateline DURAND, Mme Emilie SAULES LE BARS, Mme Nadine FRAYSSE

Etaient absents et représentés :

- M. Serge GELY a donné pouvoir à M. Jean-Michel ARNAL
- M. Arnaud VIALA a donné pouvoir à Mme Emilie SAULES LE BARS
- M. Claude ASSIER a donné pouvoir à Mme Nadine FRAYSSE
- M. Christophe LABORIE a donné pouvoir à Mme Kateline DURAND

Etaient absents : M. Alexis CANITROT, M. Yves REGOURD

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel ARNAL

Objet : Compte Financier Unique 2025

Considérant que les rapports présentés au comité syndical du 20 février 2026 ont été adressés à ses membres le 6 février 2026 ;

Vu la synthèse du Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	974 381,21	1 522 486,14	2 496 867,35
	Recettes réalisées (1)	B	381 927,84	1 522 845,85	1 904 773,69
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	985 074,58	2 284 978,85	3 270 053,43
	Dépenses réalisées (1)	E	388 208,65	1 521 107,23	1 909 315,88
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-6 280,81	1 738,62	-4 542,19
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	10 693,37	762 492,71	773 186,08
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	4 412,56	764 231,33	768 643,89
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	4 412,56	764 231,33	768 643,89

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Considérant que Monsieur le Président est sorti de la salle au moment du vote et n'a donc pas pris part au vote,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 ci-annexé.

Accusé de réception en préfecture
012-251201406-20260220-20260220_03-BF
Reçu le 05/03/2026

La 1^{ère} Vice-présidente du Syndicat mixte

Nadine FRAYSSE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 12**
- **Nombre de membres présents : 6**
- **Nombre de suffrages exprimés : 9**